

Le grand débat national

4 "MIDI-DÉBATS"
AUTOUR DE 4 QUESTIONS

Comment rendre nos administrations et les services publics que nous avons en charge plus utiles en étant plus proches, plus simples et plus transparents et baisser la dépense publique ?

Voyez-vous des services publics à supprimer ou adapter parce qu'ils sont dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ?



Comment assurer la transparence sur l'utilisation des fonds publics ?

Voyez-vous de nouveaux services publics répondant à un besoin nouveau et comment les financer ?

Mardi 26 février 2019
Vendredi 1er mars 2019
Lundi 4 mars 2019
Mercredi 6 mars 2019

12h00 à 14h00
Hôtel de Ville - Langres



Champ de réflexion : Service de la ville et de la communauté de communes

Près de 20 agents ont répondu à l'invitation.

Comment rendre nos administrations et les services publics que nous avons en charge plus utiles, en étant plus proches, plus simples et plus transparents et baisser la dépense publique ?

L'IDEE : « MOINS D'ELUS MAIS MIEUX D'ELUS »

Créer un certificat d'aptitude aux fonctions électives

Former les élus tout au long du mandat

Mieux rémunérer la fonction pour la rendre exclusive

... en diminuant le nombre d'élus de manière drastique, en-dessous de 100 habitants, suppression de l'entité juridique communale.

Il ne s'agit nullement de mésestimer les compétences des élus actuels, simplement de constater la difficulté de la tâche qui leur est confiée. Les élus ruraux supportent de nombreuses responsabilités et prennent d'innombrables décisions. Pour autant, ce sont de simples citoyens qui, du jour au lendemain, se retrouvent responsables de personnel, d'argent et d'établissements.

Il est proposé de créer un certificat d'aptitude aux fonctions d'élus, une sorte d'examen pour s'assurer que le candidat a **les compétences minimum et suffisantes**, en français, en mathématique et en culture générale. Une fois le test passé (sur Internet, par création de

l'administration centrale), **la candidature serait validée.**

Une fois élue, la personne devrait suivre une **formation initiale obligatoire** ainsi qu'une **formation continue**. Il faut à minima qu'elle sache quels sont ses droits et devoirs, qu'elle puisse comprendre la répartition des tâches entre les agents et les élus, la répartition des tâches entre l'exécutif et elle. Ensuite, en fonction de la délégation reçue, il faudrait que la formation soit complétée dans le domaine considéré.

Dans nos communautés rurales XXL, les maires, dont une part importante est en activité

professionnelle, partagent souvent leur temps entre la mairie, la communauté de communes et les syndicats de communes. Cela relève de l'exploit en termes d'agenda ! Pour autant, faut-il se satisfaire de décisions prises avec à peine plus de la moitié des élus en exercice présents ?

Afin de contrer cet état de fait, il est proposé de rémunérer la présence, en **jetons de présence**, voire d'imposer la présence sous peine d'amende à certaines réunions importantes ex : commissions d'appel d'offres.

Il est également souhaité instaurer **une limite d'âge** pour pouvoir se présenter à un mandat électif. Par exemple, ne pas pouvoir se présenter si l'on atteindra plus de 75 ans à la fin du mandat brigué.

Pour financer ces dispositions, **la diminution du nombre d'élus** est nécessaire. Il est proposé de **supprimer les entités juridiques « communes » en dessous de 100 habitants**. A titre d'exemple, dans notre communauté, cela revient à supprimer plus de la moitié des communes.

LE PETIT +

En dessous d'un certain nombre de suffrages exprimés, même au 2nd tour, un candidat ne devrait pas pouvoir être élu et les élections seraient alors annulées et recommencées.

L'IDEE : DES PROGRAMMES REALISTES

Créer une agence indépendante d'évaluation des programmes politiques pour s'assurer qu'ils sont réalistes.

Partant du principe que chaque candidat devrait présenter un programme politique, s'appuyant sur un réseau d'experts (universitaires, agents des finances publiques et des services déconcentrés de l'Etat spécialisés), l'agence organiserait l'évaluation des programmes politiques des candidats aux

élections locales et les classerait à la manière dont on note les pays ou les grandes entreprises pour leur solvabilité. Il s'agit de confronter les candidats aux réalités budgétaires et normatives et d'éviter les programmes démagogiques, qui ne pourront pas être mis en œuvre.

L'IDEE NE PAS SUR-ADMINISTRER !

Arrêter les arrêtés d'arrêt maladie !

Dans le secteur privé, un arrêt maladie du médecin suffit à justifier de diminuer la paye d'un agent. Dans le secteur public, il faut en plus prendre un arrêté qui reprend ce qui figure déjà dans l'arrêt maladie.

Il s'agit d'une proposition simple pour limiter des tâches administratives chronophages qui n'apportent aucune sécurité juridique supplémentaire.

Dossier unique de demande de subvention, pour les collectivités aussi !

Imposer un document CERFA de demande de subvention quel que soit le financeur et des bases de financement identiques à tous les cofinanceurs

Cette proposition est la déclinaison de ce qui existe déjà pour les associations qui doivent utiliser un formulaire CERFA unique de demande de subvention.

Lorsqu'une collectivité demande des subventions pour un même projet, les agents

perdent du temps à faire 2, 3, 4 dossiers différents pour adapter le même projet aux différents financeurs. Ce temps pourrait utilement être redéployé ailleurs.

Imposer une base de financement unique concourrait au même objectif d'efficacité.

L'IDEE EXCLUSIVITE DES COMPETENCES

Exclusivité des compétences une bonne fois pour toute !

Chaque collectivité a sa sphère de compétence et celle-ci est exclusive.

Le garant de la cohésion nationale est l'Etat, c'est donc lui qui veille à la cohérence des actions locales.

Exemples qui motivent ce constat :

Transports scolaires = région

- Sauf les élèves handicapés
- Mais on s'appuie sur des autorités organisatrices de second rang tels que des syndicats

Social = département

- Mais les CCAS ont aussi leur rôle à jouer
- Les missions locales
- Les communes et intercommunalités peuvent subventionner les associations à vocation sociales

Développement économique = région

- Mais les communautés peuvent compléter des aides.

L'intérêt de la proposition est de faciliter la compréhension de l'action publique par nos concitoyens, d'éviter les effets de clientélisme local, les doublons dans le traitement administratif, etc. S'il faut conserver une cohérence, stop aux schémas départementaux et régionaux sous l'égide des départements et régions, l'Etat doit se charger de cela (ex : PLUI < SCOT < SRADDET).

L'IDEE NE PAS DECENTRALISER UNIFORMEMENT

Le transfert de certaines compétences de l'Etat aux collectivités porte préjudice à la qualité du service rendu lorsque la collectivité qui reçoit la compétence n'a pas une taille critique.

Stop aux mesures uniformes de Paris à Langres !

Langres et Grand Langres

Lorsque l'Etat décentralise l'instruction du droit des sols dans des départements de moins de 175 000 habitants, il ne peut en résulter qu'une perte de compétence et de spécialisation irrémédiable à la maille de

communautés de maximum 60 000 habitants et dans notre cas 21 000.

L'Etat n'aurait-il pas du conserver cette compétence dans notre cas, quitte à ce que les communautés la payent ?

L'IDEE EGALITE FISCALE

Harmoniser la fiscalité sur toutes les communes d'une communauté car les services sont portés par l'intercommunalité majoritairement et l'éloignement des services peut être compensé par des opérations hors-les-murs, des moyens de transports aidés, des services qui se déplacent, etc.

Voyez-vous des services publics à supprimer ou adapter parce qu'ils sont dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ?

L'IDEE MODERNISER LE PILOTAGE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

La fin justifie les moyens !

Faciliter le travail en transversalité non seulement à l'intérieur d'une même collectivité mais aussi avec d'autres administrations locales (autres collectivités ou services de l'Etat). Permettre de désigner un chef de projet qui aurait autorité sur d'autres agents d'autres administrations pour la mission définie.

L'IDEE OBLIGER L'ACHAT EFFICACE

Obliger l'achat efficace ou faciliter le prêt de matériel entre collectivités

Développer les outils juridiques d'achat groupé et d'utilisation mutualisée (véhicules, outils informatiques, réseaux informatiques)

Est-il normal que plusieurs collectivités sur un même territoire aient chacune des réseaux informatiques distincts, des outils de gestion distincts (ex : Espaces Numériques de Travail pour les écoles, systèmes d'information géographique), au nom du principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales certes, mais en dépit d'une gestion raisonnable de l'argent public ?

Dans certains domaines supports (réseaux informatiques, parcs de véhicules spécialisés, etc.), il conviendrait d'imposer que telle collectivité (département par exemple) soit chargée d'acquérir et de gérer les moyens.

Les modalités de prêts de matériel sont encore complexes en raison de la potentielle concurrence avec les opérateurs privés... mais

en méconnaissance de l'optimisation de l'utilisation des deniers publics.

L'IDEE TROUVER UN BON EQUILIBRE ENTRE REGIE ET EXTERNALISATION

Evaluer la pertinence d'externaliser le service public, consacrer le principe de la régie et l'exception de l'externalisation

Cette proposition, en milieu rural, est faite car l'internalisation responsabilise les agents,

simplifie la répartition des responsabilités en cas de problème.

L'IDEE VERS UNE AUTRE FONCTION PUBLIQUE...

Créer des cas de licenciement en cas d'insuffisance professionnelle

Adapter les concours aux métiers

Parcours de formation tout au long de la vie

Supprimer la mise en disponibilité

Une seule fonction publique et plus trois

Rémunération au résultat - intéressement

Une chose est sûre, tout aussi conscients que nous sommes de la nécessité du statut de la fonction publique pour garantir un traitement uniforme de nos concitoyens et préserver les agents locaux des vicissitudes de l'alternance politique, nous ne nous satisfaisons pas pour autant du carcan actuel du statut de la fonction publique.

Le système des concours est trop généraliste et relève du modèle daté selon lequel on pouvait assurer des multitudes de métiers différents avec le même concours. Cela reste vrai, mais en partie seulement, à l'heure où les collectivités sont de plus en plus grosses, ont de plus en plus de compétences, elles doivent devenir expertes dans bien des domaines et les agents avec. Si la collectivité cherche un juriste marché public, comment recruter un fonctionnaire avec un concours d'attaché

généraliste comme il l'est actuellement. Idem pour les agents dans les services communication, les électriciens, les plombiers, etc.

Revoir le contenu des formations et intensifier le dérouler (CNFPT) : les formations proposées par le CNFPT sont jugées insuffisantes dans les domaines techniques et sont souvent d'intensité modérée en particulier pour les cadres habitués à un rythme de travail intensif. La formation devrait être organisée de manière conjointe pour les 3 fonctions publiques si le principe des 3 fonctions publiques demeurait, ex : en matière culturelle, les formations organisées par le ministère de la Culture sont pertinentes.

Langres et Grand Langres

Supprimer le principe de la disponibilité ou en réduire le champ, la fonction publique soit on l'aime, soit on la quitte.

Statut trop protecteur quand les agents ne sont pas compétents. Faciliter les procédures de licenciement.

Redistribution des rémunérations des fonctionnaires réharmonisation entre la FPE la

FPT la FPH, rémunération de base similaire à métier unique + rémunération au mérite.

Suppression de la séparation en trois fonctions publiques.

Développer le management par objectif (formation des managers obligatoire et nécessité d'avoir un projet politique clair et réaliste, cf. propositions précédentes).

L'IDEE RECENSEMENT DE LA POPULATION AUTOMATIQUE

Supprimer le recensement géré par les communes et le remplacer par un recensement sur la base du CROISEMENT des fichiers informatiques dans lesquels figurent des informations personnelles.

Le recensement de la population est utile mais coûteux (20 millions d'euros de dotation versée par l'Etat chaque année aux communes + les frais des communes non couverts par la dotation). Il est, qui plus est, inefficace car nos concitoyens ont de plus en plus de réticence à ouvrir la porte à un inconnu et les agents recenseurs ne disposent d'aucune prérogative particulière pour contraindre une personne à se recenser dans un temps très limité, pas plus qu'ils n'en disposent pour ouvrir une porte d'immeuble fermée à clé.

La loi informatique et liberté interdit le croisement des fichiers. Il conviendrait de créer des exceptions à ce principe afin que le ministère d'Intérieur recense les gens de manière automatique via leur numéro de sécurité sociale, leur déclaration de revenu ou CAF et en leur donnant un accès personnel pour déclarer les informations manquantes par internet exclusivement.

Pour les personnes éloignées du numérique, des propositions sont faites par ailleurs dans le présent document.

L'IDEE RECENSEMENT MILITAIRE... UNE SEULE VOIE

Imposer aux jeunes de se recenser par internet exclusivement et décharger les communes de cette formalité.

Le recensement militaire a lieu dès lors que le jeune a entre 16 et 25 ans.

L'IDEE L'USAGER AU CENTRE DE L'ORGANISATION

Développer des postes d'agents d'accueil et d'aide aux usagers de 1^{er} niveau

Avoir des plages d'ouverture au public décalées

Nous sommes conscients de la complexité du système administratif français et le subissons nous-même. Nous proposons de développer des métiers d'accueil de 1^{er} niveau, que ce soit au sein d'établissement dédiés type MSAP (cf. plus loin) ou à l'accueil des grandes mairies ou communautés.

Nous sommes aussi conscients des difficultés de concilier travail et accès aux services publics. Aussi nous proposons d'adapter les plages d'accueil du public en préférant fermer un jour l'accueil du public en semaine quitte à ouvrir le samedi matin ou entre midi et deux un autre jour.

Voyez-vous de nouveaux services publics répondant à un besoin nouveau et comment les financer ?

L'IDEE LES MSAP MOBILES

Supprimer les entités juridiques communales de moins de 100 habitants...

POUR

... Redéployer les agents publics administratifs dans des MSAP itinérantes, rendant service sur RDV ou sur permanence dans les petites communes.

Les MSAP sont de bons outils pour répondre à la fracture numérique et au problème d'accès aux services publics en milieu rural. Avec elle, on ne compense pas la fermeture d'un service public, on amène plus de services qu'avant.

Les MSAP mobiles seraient évidemment le premier rempart contre la fracture numérique. Pour que les agents soient efficaces, il faudrait desserrer les règles parfois trop strictes qui encadrent les démarches en ligne et le rôle des agents. Par exemple, il faut autoriser les agents à remplir des formulaires à la place des usagers

qui ne savent pas le faire et les protéger par une présomption d'accord de l'administré.

Ces MSAP itinérantes pourraient utilement fonctionner de concert avec des cyberbases itinérantes, un animateur profitant de la permanence dans un village pour former les personnes volontaires aux démarches administratives et médicales (prises de rendez-vous) en ligne. Il convient de ne pas dériver vers des cours d'informatique pour classer ses photos et rester dans des formations pertinentes dans le cadre de la e-administration.

L'IDEE HUMANISER L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES

Accueil des personnes handicapées dans les services publics sur rendez-vous, par des personnes formées et dédiées, plutôt que des installations permanentes qui sont très coûteuses et parfois impossibles à mettre en œuvre

Favoriser la relation humaine, développer des emplois spécialisés

L'IDEE FACILITER L'ACCES AUX INFORMATIONS & GAGNER DU TEMPS

Adapter le site LEGIFRANCE aux besoins des agents publics

Pouvoir se créer des alertes personnalisées pour avoir l'information réglementaire nécessaire sur les domaines qui nous concernent et pas les autres

Avoir un classement des textes réglementaires par domaine et pouvoir faire des recherches multicritères.

Cette idée part du constat que LEGIFRANCE est un outil d'information incontournable pour les agents publics. Cela étant dit, des sites Internet payant et spécialisés offrent des fonctionnalités supplémentaires, plus ergonomiques. Les petites collectivités ne se payent pas des accès à ce type de site. Il serait

équitable et plus efficace de moderniser LEGIFRANCE pour pouvoir créer facilement des alertes personnalisées et ainsi avoir sa veille juridique personnalisée et pouvoir faire des recherches par domaine (enfance, social, état civil, eau, etc.).

L'IDEE UN PORTAIL UNIQUE DE REGULARITE FISCALE ET SOCIALE

Dans le cadre des marchés publics, le code enjoint aux acheteurs publics de vérifier la régularité fiscale et sociale des entreprises. L'Etat pourrait certifier qu'une entreprise est à jour de ses obligations sociales et fiscales et retracer cette information sur un site internet.

L'acheteur n'aurait plus à demander des preuves à vérifier aux acheteurs mais aurait seulement à saisir le numéro de SIRET d'une entreprise pour vérifier s'il est en règle.

Cette évolution simplifierait à la fois la tâche des entreprises et des acheteurs publics. Elle serait rendue possible par le croisement des

fichiers collectant les déclarations des entreprises (impôts, URSSAF, etc.).

L'IDEE INCARNER LES SERVICES

Dans le cadre du développement de l'e-administration, ne pas « désincarner le service public »

Avoir l'assurance de pouvoir joindre une « hot-ligne administrative » sur rendez-vous, en chat ou sur des plages dédiées y compris le week-end et jusqu'à 20h00, pour les cas complexes (ex : cartes grises, CNI)

L'IDEE NE PAS LAISSER LES EMPLOYES SEULS DANS LEUR DIFFICULTE SOCIALE

A partir du moment où il y a prélèvement sur salaire, l'employeur doit une proposition d'accompagnement social car cela peut avoir des répercussions sur la performance au travail de l'employé.

L'IDEE FACILITER L'ACCES AUX AIDES SOCIALES

Versement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ASPA automatiquement

Actuellement, ce n'est pas le cas, la personne qui a une petite retraite doit demander à bénéficier du minimum vieillesse. Il faut demander la prestation alors que cela pourrait

être automatiquement déclencher par les caisses de retraite sur croisement des fichiers encore une fois (déclaration de revenu).

L'IDEE ADAPTER LES REGLES D'URBANISME DANS LES SECTEURS EN FORTE DEPRISE DEMOGRAPHIQUE

En secteur rural comme le nôtre, contraindre les propriétaires à entretenir leur patrimoine, encadrer les prix de vente, pouvoir évincer plus facilement de chez eux les gens qui n'entretiennent pas leur patrimoine.

Comment assurer la transparence sur l'utilisation des fonds publics ?

L'idée Enseigner l'action publique...

Insérer une présentation de l'action publique locale dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture à acquérir durant la scolarité obligatoire¹.

Pour que nos concitoyens puissent s'approprier le coût des services publics dont ils

disposent, il convient déjà qu'ils soient informés sur ce qui relève du service public.

LE PETIT +

Dans le cadre des devoirs des élus, ajouter une fois par an et par circonscription, un bilan d'activité à destination des adultes et sur un format différent, à destination des élèves.

L'IDEE COMMUNIQUE NATIONALEMENT SUR L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

C'est celui qui a la plus grosse voix qui le dit !

La décentralisation ne doit pas faire perdre de vue la recherche d'efficacité en matière de communication. En dépit de l'émiettement communal et du grand nombre d'intercommunalités, les communes et les communautés ont la charge des mêmes services publics. Or, elles ne disposent pas d'accès aux moyens de communication nationaux (problème de budget et de savoir-faire).

Sur certains sujets, des campagnes de communication nationales seraient efficaces, d'autant que pour certains sujets proposés, les élus agissent en tant que représentant de l'Etat. Voici les exemples donnés où une communication nationale vaudrait mieux qu'une communication locale voire trop souvent absente :

- » **Etat civil** : communiquer sur le fait que les CNI Passeports sont obligatoirement biométriques et qu'il faut anticiper avant les vacances d'été pour faire refaire ses papiers dès le mois de mars. Il serait bon également d'expliquer que toutes les mairies ne délivrent pas ces titres.
- » **MSAP** : dispositif peu connu de nos concitoyens, nécessité d'une campagne nationale
- » **Recensement** : la campagne nationale reste timide or, c'est de ce niveau de crédibilité dont les communes ont besoin pour crédibiliser leurs agents recenseurs et faire en sorte que les habitants ouvrent leur porte.

L'IDEE UNIFORMISER & CENTRALISER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX COLLECTIVITES

Méga site internet avec obligation pour les collectivités et leurs établissements de déclarer le coût de fonctionnement des services et des indicateurs d'activité qualitatifs

Des dispositifs similaires existent déjà « compta-coûts » pour les collectivités financées par l'ADEME dans le cadre des déchets ménagers, l'observatoire de l'eau. La DGFiP met déjà en ligne les éléments comptables principaux des administrations publiques locales mais il faudrait ajouter des

indicateurs physiques (nombres d'enfants fréquentant les cantines, linéaire de voirie, etc.) pour pouvoir faire comprendre aux administrés ce à quoi sert la dépense publique et leur permettre aux moyens de ratios, de comparer leur collectivité à une autre.

LE PETIT +

Adosser à ce méga-site Internet, un outil simple permettant aux petites collectivités d'extraire quelques données mises en forme publiables localement, une sorte de bulletin municipal pré-rempli où il n'y a plus qu'à compléter au besoin, des projets à venir, des animations relevant de la vie locale, etc.

ⁱ Domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen »